

LA VILLE DE BEAUHARNOIS LANCE UN APPEL AUX ARTISTES POUR LA CRÉATION DE DEUX MURALES PARTICIPATIVES

Beauharnois, le 7 avril 2026 – La Ville de Beauharnois est fière d’annoncer le lancement d’un appel de projets destiné aux artistes pour la réalisation de deux murales participatives qui verront le jour à l’été 2026, dans des lieux emblématiques du territoire. La première sera sur la façade de **l’Aréna André-Richard** (866, boul. Cadieux) alors que la deuxième sera sur la façade de **l’Usine de filtration J. Armand-Poupart** (107, rue Saint-Laurent).

Avec cette initiative qui s’inscrit dans la planification stratégique, principalement par l’axe 3.1 – Renforcer le caractère culturel, récréotouristique et identitaire de Beauharnois, la Ville souhaite transformer des espaces urbains en lieux vivants et inspirants, tout en rendant l’art accessible à l’ensemble de la population.



Ces murales participatives permettront non seulement d’embellir le paysage urbain, mais également de mobiliser les citoyens autour d’un projet artistique collectif. Chaque œuvre devra être accompagnée de deux activités de médiation culturelle, favorisant ainsi les échanges entre artistes et communauté.

Ce projet est rendu possible grâce au budget participatif 2025, une démarche citoyenne qui permet de concrétiser des idées issues du milieu et d’améliorer la qualité de vie à Beauharnois, Ainsi qu’au ministère de la culture et des communications via son entente de développement culturel.

APPEL AUX ARTISTES

La Ville invite les artistes professionnels à soumettre une proposition originale inspirée de thématiques telles que l’histoire, la culture locale ou le lieu d’implantation. Les œuvres devront s’intégrer harmonieusement à leur environnement, tout en contribuant à mettre en valeur le paysage urbain.

Les projets seront évalués notamment en fonction de la qualité artistique, de l’originalité du concept, de l’expérience de l’artiste, de l’intégration au site ainsi que de la proposition d’activités de médiation citoyenne. Une priorité sera accordée aux artistes de la région.

ÉCHÉANCIER

- **Date limite de dépôt des projets : 15 mai 2026**
- **Annonce des projets retenus : 1^{ER} juin 2026**
- **Réalisation des murales : entre le 15 juin et le 25 septembre 2026**

DÉPÔT DES CANDIDATURES

Les détails concernant les critères d’admissibilité, le budget alloué et la documentation à fournir sont disponibles sur le [site web de la Ville de Beauharnois](https://ville.beauharnois.qc.ca).



Source :

SERVICE DES COMMUNICATIONS ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

Ville de Beauharnois

450 429-3546, poste 228

communications@ville.beauharnois.qc.ca